

Monsieur François BAYROU

Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 Paris

Paris, le 2 juillet 2025

Monsieur le Premier ministre,

Nous souhaitons vous faire part de notre profond désaccord concernant les conclusions de la réforme des titres-restaurant, telles qu'elles ont été arrêtées par Véronique Louwagie, votre Ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire

Depuis près de deux ans, nos organisations – UMIH, GHR et SNARR – ont participé activement aux échanges engagés par les pouvoirs publics. Malgré notre forte implication, force est de constater que nos propositions n'ont pas jamais été entendues. Les arbitrages rendus ne répondent en rien aux enjeux majeurs auxquels notre secteur est confronté, et les concertations n'ont laissé place à aucune véritable co-construction.

La pérennisation de l'usage des titres-restaurant en grande surface constitue, à nos yeux, une décision unilatérale particulièrement dommageable pour l'équilibre du dispositif et la viabilité économique de nos établissements, déjà mis à mal par les crises successives. Cette dérogation, introduite dans un contexte exceptionnel d'inflation, devient aujourd'hui la norme, au mépris des restaurateurs pour qui les titres-restaurant représentent jusqu'à 40 % de leur chiffre d'affaires dans certaines zones.

Nos propositions, notamment celle instituant un double plafond – pourtant réaliste, expérimentée, et soutenue par les émetteurs – ont été écartées sans justification crédible. Pourtant, ce mécanisme est le seul qui permet de préserver le sens initial du titre-restaurant tout en conciliant les attentes des consommateurs.

Dans ces conditions, et à regret, nous avons décidé de nous retirer des travaux préparatoires et ne pas nous rendre aux réunions organisées dans le cadre des Assises de la restauration et des métiers de bouche.

Une fois de plus, cette décision est le résultat d'un constat : celui d'une réforme conduite sans égard pour les réalités économiques de nos professionnels, dans un contexte où notre secteur déjà mis à rude épreuve par la crise sanitaire et le télé travail, subit une baisse encore plus importante d'activité lors du déjeuner. La restauration c'est 8 743 défaillances annuelles d'entreprises, soit 23 entreprises qui ferment par jour, et ces chiffres ont progressé de 8,8% en un an.

Ces orientations, si elles étaient confirmées, seraient de nature à remettre en cause le modèle économique de milliers de restaurateurs pour le service du midi avec des conséquences délétères en matière d'emplois, d'investissements et de débouchés commerciaux pour toute la filière, de l'amont à l'aval. Entre le 4^{ème} trimestre 2022 et le 1^{er} trimestre 2025, la part de marché des grandes et moyennes surfaces a progressé de près de 10 points alors que celles des restaurateurs a reculé de manière similaire, de 9.2 points. A volume de titre-restaurant constant, cela représente un manque à gagner de plus de 900 millions d'euros par an pour les restaurateurs.

Pour toutes ces raisons, nos organisations sollicitent en urgence un entretien pour trouver une sortie de crise et pour préserver ce qui fait la force du titre-restaurant : sa mission sociale et économique au service du déjeuner des salariés et de la vitalité de la restauration française.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Romain GIRARD
Président du SNARR



Catherine QUERARD
Présidente du GHR



Thierry MARX
Président Confédéral de l'UMIH

